



CORRECTIF

ASSEMBLÉE COMMUNALE REPORTÉE AU 20 DÉCEMBRE 2016

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE COMMUNALE DU 20 DÉCEMBRE 2016 COMMUNE DE PONT-EN-OGOZ

Les citoyennes et citoyens de la Commune de Pont-en-Ogoz sont convoqué(e)s en Assemblée communale ordinaire

le mardi 20 décembre 2016, à 20h00

à la Halle polyvalente à Avry-devant-Pont

Tractanda :

1. Approbation des procès-verbaux des Assemblée du 14 avril 2016 et 28 juin 2016
2. Budget de fonctionnement 2017 et rapport de la Commission financière
3. Investissements 2017 et rapports de la Commission financière, décisions spéciales sur :
 - Rénovation des routes et trottoirs Fr. 200'000.-
 - Assainissement de l'éclairage public Fr. 110'000.-
 - Etablissement du PIEP, réseau d'eau potable
2^{ème} partie, relevé de toutes les conduites et vannes, numérisation Fr. 80'000.-
 - Réservoir de Champ Traversey, secteur Le Bry
Liaison radio avec la chambre de vannes des Marches Fr. 20'000.-
 - Rénovation école + ancienne école à Gumefens Fr. 100'000.-
4. Approbation des budgets de fonctionnement et d'investissements 2017
5. Projet d'unité de gestion forestière Berra-Gibloux, approbation des statuts
6. Informations du Conseil communal
7. Divers.

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés auprès de l'Administration communale durant les heures d'ouverture, au moins 10 jours avant l'assemblée.

Le Conseil communal